

Sectorisation scolaire et Mixité Sociale :

Enjeu politique majeur pour les projets éducatifs locaux

Face à l'égalité des chances devant la réussite scolaire, mission de toute école républicaine, la sectorisation scolaire et la mixité sociale deviennent un enjeu politique primordial. Cet enjeu n'est pas celui de la seule école mais celui de la ville tout entière. C'est pourquoi, il est au cœur des préoccupations des Villes Educatrices.

Il appelle une triple réponse :

La sectorisation scolaire relève de la responsabilité associée de la Ville et de l'Education Nationale. Sans négliger l'adaptation aux nécessités de la vie urbaine et à la mobilité qu'elle suscite, Ville et Education Nationale peuvent et doivent se donner les moyens d'une régulation, préservant dans des limites nullement négligeables une mixité sociale des écoles et des collèges.

Plus qu'une limitation, est appelée une relation positive entre les écoles, le collège et leur quartier. Les Villes Educatrices récusent tout fatalisme social qui assignerait mécaniquement une image négative de l'école ou du collège à son environnement social. Il dépend de l'Education Nationale, à travers une stabilité des équipes et la solidité des projets pédagogiques, et de la Ville, à travers la qualité des bâtiments et des moyens d'innovation, d'apporter aux établissements les conditions de cette réussite que sont en droit d'attendre toutes les familles.

Mais la réussite de l'école tient tout autant à sa qualité éducatrice, scolaire et périscolaire. C'est pourquoi il apparaît plus que jamais au Réseau Français des Villes Educatrices que le projet éducatif local, engagé par le Contrat Educatif Local, est la voie obligée d'une sectorisation réussie. Elle appelle la mobilisation de tous les acteurs éducatifs sur un territoire donné.

Il reste qu'on ne réussira pas une mixité sociale contre la réalité des quartiers. Aux réponses à court et à moyen terme, doit par conséquent être associée une stratégie de plus long terme, passant par un remodelage urbain des quartiers, au service de leur intégration dans l'ensemble de la ville. La politique scolaire de demain passe par une politique de la Ville qui ne se limite plus à des mesures socialement territorialisées mais qui, dans le respect de leur diversité, apporte à chaque quartier une Ecole partagée dans une Ville partagée.

Pour concrétiser ces réponses, le Réseau Français des Villes Educatrices avance les propositions suivantes :

-Instituer en amont des commissions partenariales de dérogations, une commission de sectorisation Education Nationale/Ville, veillant à définir pour les Ecoles et les Collèges les périmètres les plus à même de préserver, voire de développer la mixité sociale.

-Proposer, au sein de ces mêmes commissions, les politiques de qualité tant de la part de l'Education Nationale (stabilité des équipes, qualité des projets, filières d'excellence) que de la part de la Ville (soutiens en matière d'équipement et de fonctionnement), de manière à favoriser une égale réussite des établissements scolaires dans l'ensemble de la ville.

Poursuivre dans chaque quartier, en lien avec les familles, le développement des politiques éducatives initiées par le projet Educatif local et mises en œuvre au sein des Contrats Educatifs Locaux.

Créer dans le prolongement des Contrats de Ville une commission mixte Education/Urbanisme permettant d'inscrire la sectorisation et la mixité sociale dans une politique de long terme prenant en compte l'ensemble des composantes urbaines : habitat, transports, développement économique et culturel, etc....

Enfin, dans un souci d'unité du service public, le Réseau Français des Villes Educatrices affirme son attachement à voir les initiatives locales en matière de sectorisation scolaire s'inscrire dans le cadre

d'un dispositif national. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de créer au plan national en y associant Education Nationale, Ministère de la Ville, Représentants des Collectivités et des Parents d'élèves, un observatoire des dispositifs et commissions mises en place au plan local.

Fait à Perpignan, ce 17 mai 2000